

Plus de 5 millions de dollars de bénéfices pour l'exportateur kényan d'avocats Kakuzi

La compagnie kényane de production et de commercialisation d'avocats et d'ananas Kakuzi a annoncé qu'elle a réalisé, en 2015, un bénéfice net de 527,69 millions de Shillings kényans (un peu plus de 5 millions de dollars US), en progression de plus de 229,37 % par rapport à 2014.

Cette croissance est notamment due à un boom des ventes et à l'affaiblissement du shilling sur le marché. «*Nous sommes satisfaits de ces profits en hausse que nous devons à des facteurs tels que les conditions climatiques et une demande très élevée de nos principaux produits. La faiblesse du shilling a aussi joué en notre faveur, de même que notre solide politique financière* », a analysé le Président de la compagnie William Tarplee.

Si l'avocat demeure le produit agricole le plus rentable à l'exportation, le thé et l'exploitation forestière ont également affiché de bons résultats. Des performances qui ont poussé les responsables de la compagnie à relever, de 1/3, la valeur de leurs dividendes pour compter du 30 juin, les portant à 5 Sh, contre 3,75 Sh antérieurement.

De quoi conforter Kakuzi dans sa position de premier exportateur d'avocats du continent.

Source : <http://www.agenceecofin.com//21/03/2015>